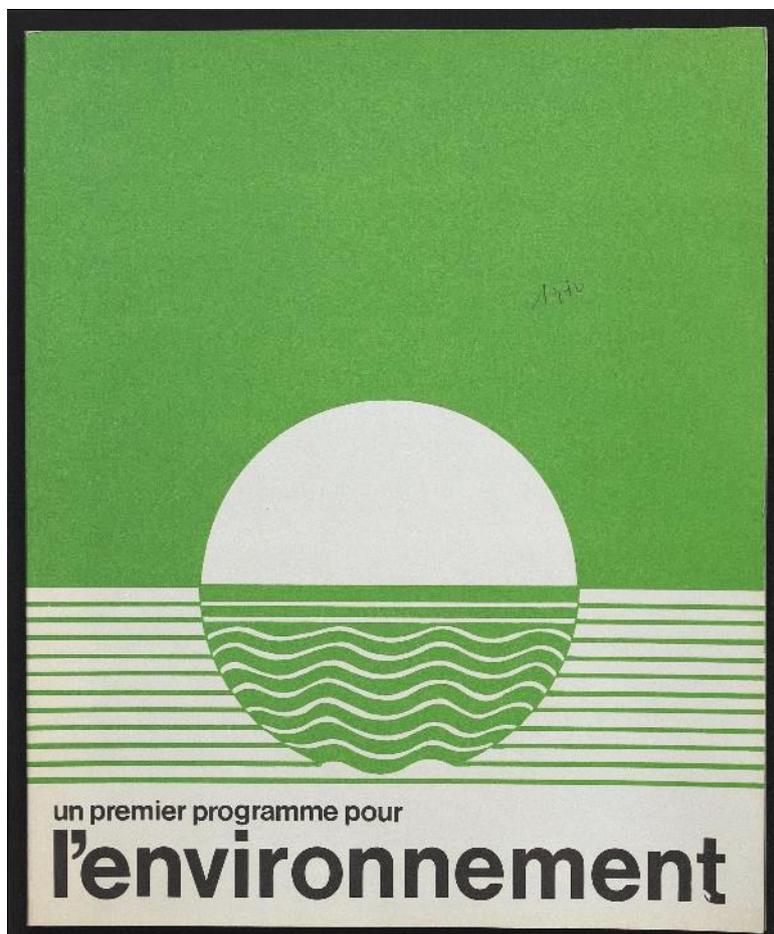


Histoire et archives de l'animation nature et de l'éducation à l'environnement

ADMINISTRATIONS ET ASSOCIATIONS : IMPULSIONS MINISTÉRIELLES ET INITIATIVES LOCALES

Séminaire du 17 octobre 2019 – 10h-17h

DOSSIER DU PARTICIPANT



FArch. nat., 19950527/6, Haut comité de l'Environnement, « Un premier programme pour l'environnement », Revue 2000, Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), 1970.

NOTE

sur les actions conduites par le ministère de l'éducation dans le domaine de l'environnement (1977-1980).

Les travaux de la commission de l'environnement,

A la demande du ministère de l'éducation, la commission de l'environnement présidée par M. GOURLAOUEN, inspecteur général de l'instruction publique, mise en place par le ministre en janvier 1977, a poursuivi ses travaux en 1978. Quatre groupes de travail ont été constitués autour des thèmes suivants : recherches et expérimentations pédagogiques, documentation, sorties des élèves et structures d'accueil destinées à une initiation à l'environnement, formation des enseignants. L'objet principal de ces travaux était de déterminer les moyens à mettre en oeuvre pour faire passer dans la pratique une action éducative relative à l'environnement, dont les objectifs avaient été définis par la commission en 1977 (circulaire du 29 août 1977 sur l'éducation des élèves relative à l'environnement). Les résultats de cette réflexion à laquelle ont participé les principaux ministères concernés (agriculture, éducation, environnement et cadre de vie, jeunesse sports et loisirs, universités) ont fait l'objet d'un rapport remis au ministre de l'éducation en juillet.

Les conclusions de ce rapport visent à organiser une meilleure coordination des actions éducatives concernant l'environnement, à faciliter les sorties des élèves de façon à les inciter à mieux connaître leur cadre de vie et à se sentir concernés par son évolution, à renforcer les moyens propres à sensibiliser les enseignants et à assurer leur formation, à mettre en place un système efficace de production et de diffusion de documents à l'intention du public scolaire. La commission a insisté en particulier sur la nécessité d'une concertation au niveau national au sein du ministère sur ces questions éducatives, et sur la mise en place d'instances de concertation comparables, au niveau régional, auprès de chaque rectorat.

.../...

A la suite de ce rapport une impulsion nouvelle a été donnée aux actions éducatives conduites en milieu scolaire, ainsi qu'en témoignent les initiatives présentées ci-dessous.

La formation et la sensibilisation du public scolaire en matière d'environnement.

- Dans l'enseignement élémentaire.

Cinq écoles normales nouvelles ont été chargées d'expérimentation en matière d'initiation à l'environnement. Ces écoles sont donc actuellement au nombre de dix-neuf. Les stages nationaux organisés chaque année dans l'une de ces écoles (Foix 1978, Nice 1979) permet aux responsables de ces expérimentations de faire le point des actions en cours, d'en dégager les principes et des propositions en matière de formation. Depuis 1979 un bulletin de liaison intitulé "pour une pédagogie relative à l'environnement", édité par le centre départemental de documentation pédagogique de Foix, permet à ces écoles un échange extrêmement riche sur leurs expériences.

La nouvelle formation initiale des instituteurs mise en place dans les écoles normales dès la rentrée scolaire 1979, prend en compte l'étude des problèmes d'environnement, notamment à l'intérieur des unités de formation de sciences sociales et de sciences naturelles ainsi que de l'unité consacrée à la connaissance de l'environnement politique, économique, social et culturel.

Plus de 260 000 élèves de l'enseignement public du 1er degré sont partis en 1978-1979 en classes de nature, dont plus de 162 000 en classes de neige et 98 500 en classes de mer et en classes vertes. Bien que les classes de neige soient les plus nombreuses, les classes vertes et les classes de mer connaissent un succès croissant, notamment pour des séjours de plus courte durée.

Cinq nouveaux centres permanents de classes de nature ont été créés à la rentrée 1979 ce qui porte leur nombre à cinquante cinq, si on inclut parmi eux les centres permanents d'initiation à l'environnement.

.../...

- Dans l'enseignement secondaire.

Afin d'encourager les enseignants des collèges et des lycées à réaliser avec leurs élèves des études sur l'environnement, le centre national de documentation pédagogique, avec le concours des inspections générales de sciences naturelles et d'histoire géographie, a publié en mars 1979 une fiche documentaire "spécial environnement" qui a été largement diffusée dans les établissements scolaires.

La mise en oeuvre des "projets d'activités éducatives et culturelles (PACTES) à la rentrée scolaire 1979 (circulaire n° 79.289 du 11 septembre 1979 parue au BOEN n° 33 du 20.9.79) devrait faciliter la réalisation de telles études. Chaque collège ou lycée peut en effet désormais bénéficier d'une aide financière du ministère de l'éducation pour mener à bien des activités en prolongement des programmes, permettant une ouverture des établissements sur leur milieu. Ces mesures devraient donner un élan nouveau aux activités qui étaient conduites jusqu'à présent dans le cadre des 10 % pédagogiques.

A l'initiative du ministère, et avec le concours du ministère de l'environnement et du cadre de vie, une action d'information sur l'environnement a été organisée les 22 et 23 novembre 1979 au centre international d'études pédagogiques de Sèvres à l'intention des correspondants de la mission d'action culturelle qui sont chargés par les rectorats de suivre la mise en place des projets (PACTES).

Une documentation sur l'environnement à l'usage des enseignants et des élèves.

Le centre national de documentation pédagogique a procédé à un certain nombre de publications dont certaines ont été réalisées avec le concours du service de l'information, des relations et de l'action éducative (SIRAE) du ministère de l'environnement et du cadre de vie. Il s'agit en particulier : d'un numéro de la revue Média, revue des techniques modernes, consacré à "Média et environnement" (n° 93 avril 1977) d'un dossier de documentation sur la pollution de la mer par les hydrocarbures (1977), de différents textes et documents pour la classe sur "les espaces verts dans la ville" paru en 1977 les parcs nationaux français, "l'énergie scolaire", "le bocage" parus en 1978, "la mer exploitée" et "la mer menacée" "l'histoire du tissu urbain", "les randonnées", "la vie des peuplements forestiers", en 1979.

.../...

Conformément aux objectifs fixés par la charte de la qualité de la vie (article 96) un effort de documentation particulier a été fait en direction des classes de collèges. La réalisation de documents pédagogiques relatifs aux problèmes d'urbanisme et d'aménagement dans le cadre de nouveaux programmes d'histoire géographie des collèges a été confiée par le CNDP au centre de recherche d'urbanisme. Ces documents sont le résultat d'une coproduction du ministère de l'éducation et du ministère de l'environnement et du cadre de vie. Des documents sur "des cheminements urbains" ont ainsi été réalisés dans certaines grandes villes de Province (Besançon, Strasbourg, Aix, Rouen et Bordeaux).

Une série de six émissions de la télévision scolaire, intéressant toutes les disciplines du 1er cycle, a été consacrée à l'éducation à l'environnement : elles ont montré, en direct, la confrontation de différents collèges aux problèmes concrets et immédiats de leur environnement quotidien.

Des expériences pédagogiques.

Des expériences pédagogiques sur l'éducation des élèves dans le domaine de l'environnement, sont actuellement conduites par l'institut national de la recherche pédagogique (INRP) dans différents établissements scolaires relevant des trois niveaux d'enseignement (école, collège et lycée). Ces recherches ont déjà fait l'objet de différentes publications de la part de l'INRP.

Les travaux réalisés au niveau du 2nd cycle dans les lycées de Castelnaudary et de Valence sur "l'initiation au monde contemporain par les sciences sociales en relation avec une analyse prospective de l'environnement" en sont au stade de l'évaluation. Le programme de recherche concernant les élèves des collèges, recherche choisie comme projet-pilote par l'UNESCO (PNUE) a donné lieu en 1978, à la réalisation d'un document intitulé "vers une éducation relative à l'environnement" correspondant à la première phase des travaux entrepris depuis 1976.

Des opérations interministérielles.

Le ministère de l'éducation a participé activement à différentes opérations de sensibilisation du public à l'environnement, notamment la campagne nationale contre les incendies de Forêts, l'opération "protection de la forêt" en Sud Picardie, la journée de l'arbre...

.../...

COMITE INTERMINISTERIEL D'ACTION POUR LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT

Mlle Noiret
DGPC 9 N° 6543
Arrivé le 13/1/78

Année 1978-Tranche I-

L'ACTION EDUCATIVE ET L'ENVIRONNEMENT

Relevé de Decisions

Le Comité Interministériel d'Action pour la Nature et l'Environnement a pris acte de la communication présentée par le Ministre de la Culture et de l'Environnement sur "l'Action Educative et l'Environnement".

Il a pris note de l'action déjà engagée notamment en milieu scolaire et universitaire et, d'une façon générale, auprès des jeunes, ainsi qu'avec les associations.

Le Comité Interministériel d'Action pour la Nature et l'Environnement demande aux départements ministériels de poursuivre cette action, afin de :

Circ. du 29.8.77
-organiser une action systématique d'éducation à l'environnement dans l'enseignement primaire et secondaire ;

-accroître la part consacrée à l'environnement dans les programmes des Universités et des Grandes Ecoles ;

-mettre en place progressivement les moyens et les méthodes d'une politique de formation permanente, qui permette de dispenser la formation complémentaire et notamment pratique, dont peuvent avoir besoin plus particulièrement ceux qui, à des titres divers, dans les secteurs public ou privé, exercent des responsabilités touchant à l'environnement.

Dans cet esprit, le Comité Interministériel approuve les orientations soulignées dans la communication qui lui a été présentée et concernant en particulier :

1) - L'action, déjà engagée à l'initiative du Ministère de l'Education, dans les domaines de la recherche pédagogique, de la formation des maîtres, et de la réalisation et la diffusion de documents pédagogiques ;

.../...